

<p style="text-align: center;">COMMISSION REGLEMENTS PV DE LA REUNION ELECTRONIQUE DU 02-06-22</p>
--

Présents : Oncle Ch, Schouwey S, Anthonioz P, Pricaz R, Renaud M, Moniotte M

RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier n° 20271657

Match Coupe U18 Arcade Foot - Jura Stad'

Réclamation d'Arcade Foot du 30/05/22 par courriel pour le match disputé le 26/05/22 sur la qualification du joueur numéro 9, Vendange Noam, susceptible d'avoir joué les matchs précédant la rencontre avec les équipes supérieures.

La commission dit la réclamation irrecevable (hors délai art 186 et 187 RG), confirme la victoire de Jura Stad' et demande au secrétariat de débiter le compte d'Arcade Foot de 20€ pour ouverture de dossier.

Secrétaire de séance
S. Schouwey

Président
M. Moniotte